

## Le 30 novembre 1767 – Poivre au ministre. L'établissement de l'île Rodrigues

-----  
Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.89, n°42 et un extrait au n°43  
L'établissement de l'île Rodrigues destiné à l'approvisionnement en tortues de terre et de mer.  
Etat, projets et coûts de fonctionnement  
=====

A l'Isle de France le 30 novembre 1767

Monseigneur,

L'île Rodrigues située à 100 lieues au vent de celle-ci n'a été habitée que dans la vue d'y faire des amas de tortues de terre et de mer, pour servir à l'approvisionnement des hôpitaux de l'Isle de France.

Le petit établissement qui s'y trouve est composé de 32 personnes dont 4 Français qui sont le Sr Julienne, lequel a avec [lui] sa femme et un enfant ; il était ci-devant lieutenant des vaisseaux de la Compagnie dans cette île, il est aujourd'hui chef d'établissement. Le nommé Guillaume Pourchasse, officier marinier, en est le second ; il y a deux autres blancs créoles de Bourbon exilés sur l'île et occupés à y ramasser les tortues. Il y a 16 malabars libres et 10 esclaves dont 5 seulement appartiennent au Roi, les autres appartiennent au chef de l'établissement.

L'île Rodrigues coûtera annuellement, tant en gages qu'en rations, la somme de 11.173 livres ; les fournitures à faire tant pour l'entretien des bateaux destinés à la pêche des tortues que pour les filets et l'entretien du both destiné à aller chercher la tortue de terre et de mer, coûteront encore la somme d'environ 18 à 20 mille livres.

L'on assure que toutes ces dépenses sont payées par le produit de l'île qui fournit annuellement 60 à 80 mille livres de viande en tortues de terre et de mer.

Dès la fin de juillet, j'ai expédié le both *L'Heureux* d'environ 50 tonneaux pour l'île Rodrigues, d'où il nous a apporté dès les 1<sup>ers</sup> jours de septembre, 1690 tortues de terre et 30 tortues de mer. Ces tortues pesant l'une dans l'autre 12 livres environ.

Le Sr Julienne m'a écrit que l'île avait encore beaucoup de tortues, qu'elles y multipliaient considérablement, que les chats sauvages et les chiens laissés par les Anglais y étaient détruits, et que s'il avait de bons bateaux il ferait une pêche très abondante en tortues de mer. Je lui ai envoyé des vivres pour 6 mois avec tous les ustensiles et effets qu'il m'avait demandés, à la réserve des pirogues que j'ai été obligé de commander, et que je lui enverrai incessamment.

Je joins ici, Monseigneur, l'état des bâtiments et l'inventaire des meubles et ustensiles qui se sont trouvés sur l'île Rodrigues, lors de la prise de cette île, suivant l'ordre que j'en avais envoyé au Sr Julienne.

Lorsque nous aurons pu faire reconnaître les îles de l'Amirantes et des Trois frères<sup>1</sup>, s'il s'y trouve, comme on me l'assure, une grande quantité de tortues de terre, alors nous lèverions le petit établissement de Rodrigues, et nous y laisserions la tortue se multiplier à loisir pendant quelques années pour nous ménager une ressource abondante dans le cas où nous serions pressés par une grande consommation.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Au port Louis Isle de France

Poivre

Le 30 novembre 1767

---

<sup>1</sup> *Iles des Trois-Frères*, nom abusivement attribué aux Seychelles.

P. S. Le both *L'Heureux* que j'avais renvoyé à Rodrigues vient d'en arriver avec 2000 grosses tortues de terre et 32 de mer. Ce bateau de 50 tonneaux fera encore un voyage cette année.

[Signé] Poivre

---

Isle de France N°49

Extrait de la lettre de M. Poivre du 30 novembre 1767 n°4

L'établissement de l'île Rodrigues, située à cent lieues au vent de celle de France, est composé au total de 32 personnes. Le Sr Julienne, ci-devant lieutenant des vaisseaux de la Compagnie en est le chef.

M. Poivre joint à sa lettre l'état des bâtiments et l'inventaire des meubles et ustensiles qui se sont trouvés à l'île Rodrigues lors de la prise de possession. Ils consistent en une maison et un magasin en mauvais état, 3 parcs pour les tortues, et quelques ustensiles.

Cette île, habitée uniquement dans la vue d'y faire des amas de tortues de terre et de mer pour l'approvisionnement des hôpitaux de l'Isle de France, coûtera annuellement en gages et en rations 11.173 livres et à 20.000 livres pour les fournitures à faire, tant pour l'entretien des bateaux destinés à la pêche, que pour les filets et le both destiné à aller chercher la tortue de terre et de mer. Mais on assure que ces dépenses seront payées par le produit de l'île qui fournit annuellement 60 à 80 mille livres de viande en tortues.<sup>2</sup>

Le both *L'Heureux* de 50 tonneaux, dans les deux voyages qu'il vient de faire à l'île Rodrigues, en a rapporté 3690 tortues de terre, et 62 de mer, pesant l'une dans l'autre douze livres environ.

M. Poivre a envoyé en cette île des vivres pour six mois avec des ustensiles et effets demandés par le Sr Julienne.

=====

---

<sup>2</sup> En marge, on a noté : « *Nota. 60 à 80 mille livres de chair de tortue ne suffiront pas à couvrir la dépense de l'établissement.* »